



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cayenne, le 1er septembre 2015

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA GUYANE
Rue Fiedmond
97300 CAYENNE

Décision n° 2015 – 247 - 0013 de délégation de signature pour le Pôle gestion publique

L'administrateur général des finances publiques,
directeur régional des finances publiques de la Guyane,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2009 portant création de la direction régionale de la Guyane ;

Vu le décret du 27 mars 2012 portant nomination de M. Jean-Claude HERNANDEZ, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de la Guyane ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 29 mars 2012 fixant au 1^{er} avril 2012 la date d'installation de M. Jean-Claude HERNANDEZ dans les fonctions de directeur régional des finances publiques de la Guyane ;

Décide :

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. Pour la Division Collectivités locales – Missions économiques :

M Christophe SIFFIER, inspecteur divisionnaire, responsable de la division.

Expertise économique et financière
M Michel LECHEVILLER, inspecteur.

Fiscalité directe locale et conseil fiscal
Mme Aline WING-PIOU, inspectrice,
M Michel LECHEVILLER, inspecteur.

Collectivités et établissements publics locaux
Mme Eliane MARCOT, contrôleuse principale.

2. Pour la Division Dépense de l'Etat, Autorité de certification, :

M Marc MESA, administrateur des finances publiques, contrôleur financier en région.

Dépense

Mme Nathalie METZEN, inspectrice, chef du service,
Mme Claudine ROBINSON, contrôleuse principale,
Mme Murielle JOACHIM, contrôleuse principale,
M Georges QENEGEIE, contrôleur principal,
Mme Sylvie MEINGNAN, contrôleuse,
Mme Murielle LOLIA, contrôleuse,

Autorité de certification

Mme Sylvie BRULE, inspectrice divisionnaire hors classe,
Mme MICHAÏ, consultante.

3. Pour la Division Comptabilité et opérations de l'Etat :

M André GOMEZ, inspecteur divisionnaire de classe normale, responsable de la division.

Comptabilité de l'Etat

M André GOMEZ, inspecteur divisionnaire, chef du service,
Mme Odile ROBIN, contrôleuse principale,
Mme Marie-Line AMUSANT, contrôleuse,
Mme Sandra IQUI contrôleuse.

Comptabilité du recouvrement

Mme Carole SAINT-AIME, inspectrice, chef du service,
Mme Rosemonde NERON, contrôleuse principale,

Dépôts et services financiers

Mme Carole SAINT-AIME, inspectrice, chef du service,
Mme Evelyne LOCKHART, contrôleuse principale.
Mme Evelyne MEMBRE, contrôleuse.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

A Cayenne, le 1^{er} septembre 2015

signé : l'administrateur général des finances publiques
Jean-claude HERNANDEZ